

223 rue Charles Germain BP 10237 69658 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX Tél : 04.74.09.47.90 - Fax : 04.74.09.47.99

170, boulevard Stalingrad 69006 LYON Tél: 04.37.48.80.80 - Fax: 04.37.48.80.81 Toque 786

www.axiojuris.com

Affaire : CIFD / LEJEUNE (AUCH)
Dossier n°20210160
Tribunal Judicaire de AUCH
Juge de l'Exécution chargé des Saisies Immobilières
Audience d'Adjudication du 23 mars 2022

## **DIRE**

## L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, ET LE

Au Greffe du **Tribunal Judiciaire d'AUCH** par devant nous Greffier de Madame/Monsieur le Juge de l'Exécution, a comparu :

Maître Philippe MORANT, membre de la SCP MORANT-DUBOIS, Avocat au Barreau du Gers, y demeurant 7 rue Gambetta, BP 600036, 32001 AUCH CEDEX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

**Lequel a déclaré** que le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe le 19 octobre 2021.

<u>sur un bien saisi dans la commune d'AUCH (Gers), lieudit « A Saint Bertranet », dans un</u> ensemble immobilier en copropriété dénommé « SOLEIL DU GERS », ci-après désigné :

## en particulier les lots :

<u>numéro quarante-deux (42)</u>: un appartement T3 portant, avec un balcon; <u>numéro cent quatre-vingt-sept (187)</u>: un parking extérieur; <u>numéro cent quatre-vingt-huit (188)</u>: un parking extérieur;

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick PAPAZIAN, Notaire à TOULOUSE, le 21 décembre 2007, dont une copie authentique a été publié au Bureau des Hypothèques d'AUCH 1<sup>er</sup> Bureau le 7 février 2008 sous les références 2008 P 840.

Il est précisé, en complément audit cahier des conditions de la vente, que sont annexés les documents suivants :

- Carnet d'Entretien, délivré par le Syndic de Copropriété ainsi que le courrier du 09 décembre 2021

## Afin que nul n'en ignore,

Le comparant a signé avec Nous, Greffier